

DDP-201702153

Processus d'atténuation des pertes d'assurance prêt hypothécaire

Addenda n° 3

(Modifications de la DDP)

1. Modifications de la DDP

1.1 Section 2.4 – Demandes de renseignements

Remplacez la personne-ressource par celle-ci :

Daniela Michaud
Agente principale, Approvisionnement
dcmichau@cmhc-schl.gc.ca

1.2 Certaines dates cibles dans la DDP201702153 sont modifiées par les présentes. Assurez-vous de remplacer les dates qui figurent dans la DDP par celles qui se trouvent dans le tableau de la section 3.2 ci-après.

1.3 La section 1.6 « Calendrier des événements » est supprimée dans son intégralité et est remplacée par ce qui suit :

Le calendrier suivant présente les principales dates cibles du processus de la DDP. Ces dates représentent des cibles seulement et elles peuvent être modifiées par la SCHL à sa seule discrétion. Les comptes inactifs peuvent être retirés à la discrétion de la SCHL. Elles ne peuvent être considérées comme des conditions ou des modalités de l'exécution de la DDP.

Date	Activités
5 juin 2018	Demande de propositions publiée
13 juillet 2018	Date limite pour les demandes de renseignements
20 juillet 2018	Date limite pour la publication des réponses
1 ^{er} août 2018 à 14 h (heure d'Ottawa)	Date de clôture
14 septembre 2018	Fin de l'évaluation et de la sélection des postulants
31 octobre 2018	Fin de l'examen du dossier du postulant retenu
Novembre/décembre 2018	Octroi du contrat et mise au point du contrat avec le postulant retenu
Janvier 2019	Début des travaux